

# Compte-rendu

## Rencontre CUF – Association des Maires du Guidimakha

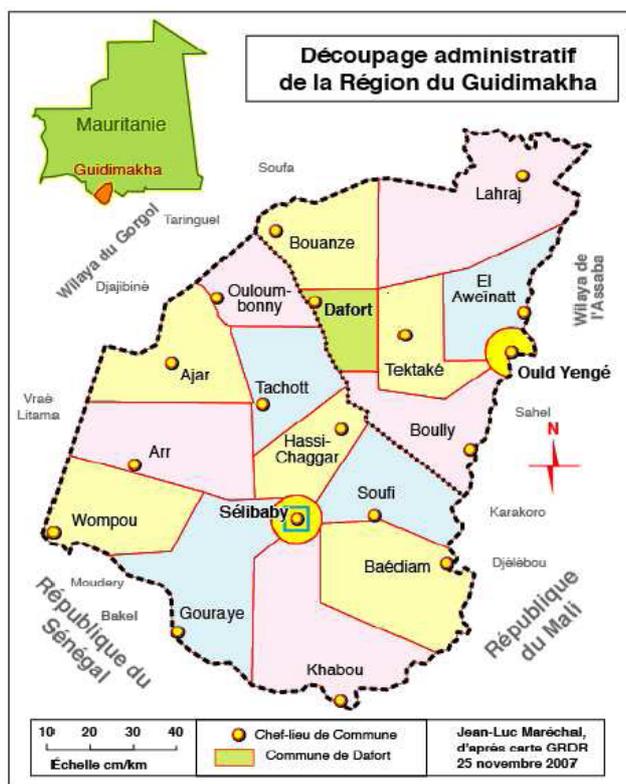
### 20 octobre 2010

L'Association des Maires du Guidimakha (l'AMaiG) était en mission en France du 14 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2010 et a sollicité une rencontre avec le groupe-pays Mauritanie. Aucune réunion du groupe-pays n'étant programmée durant cette période, nous avons proposé, au Président de cette association d'élus locaux, une rencontre avec le directeur général adjoint de CUF Nicolas Wit et la chargée de mission responsable du groupe-pays Mauritanie, Sarah Schönfeld (en l'absence d'Astrid Frey).

La délégation de l'AMaiG était composée d'une dizaine de personnes (6 maires, le Président et la secrétaire de l'association, et un chargé de mission du GRDR).

L'objectif de cette rencontre était de faire connaître l'AMaiG et solliciter CUF pour les aider à trouver un partenaire français de coopération décentralisée à l'image de la coopération qui existe depuis 10 ans entre la région Centre et l'association des Maires et Parlementaires du Gorgol.

### PRESENTATION DE L'ASSOCIATION



L'AMaiG est une structure constituée en l'an 2000 sous l'impulsion des maires des collectivités territoriales de la région grâce à l'appui des autorités administratives et des partenaires au développement. En 2006, l'AMaiG a obtenu son récépissé de reconnaissance nationale en tant que collectif régional d'élus.

L'AMaiG est composée de 18 membres, représentant l'ensemble des maires des communes du Guidimakha. Ces 18 communes sont réparties dans 2 départements (11 communes appartiennent au département de Sélibaby et les 7 autres au département d'Ould Yengé).

En l'absence d'un niveau régional décentralisé (il n'est pour l'instant que déconcentré), la création de l'AMaiG vise à créer une dynamique régionale de développement socio-économique des communes. Plus spécifiquement l'objectif de l'association est structuré autour de 4 axes :

- être un dispositif institutionnel reconnu, destiné à recevoir et à transmettre l'information aux membres de l'association et plus largement aux acteurs de développement intervenant sur le territoire,
- assurer la promotion et la capitalisation de l'innovation pour permettre le renforcement et la consolidation des acquis de la décentralisation,
- servir de lieu de solidarité intercommunale, à travers la concertation et le renforcement des capacités par des échanges d'expériences et à mettre à disposition les textes de lois et autres documents relatifs à la décentralisation pour permettre leur appropriation
- intervenir en coopération avec les ONGs et autres institutions pour le développement régional.

Elle constitue la passerelle entre les communes et les institutions pour le développement socio-économique, culturel et technique. Dans cette mission, l'AMaiG s'interdit toute intervention à

caractère politique et syndical ou de nature à s'opposer aux décisions de l'administration ou à remplacer les municipalités dans leurs domaines de compétences.

Depuis 10 ans, elle œuvre sur ces propres ressources, à être un espace de dialogue et de mutualisation de moyens et de bonnes pratiques, et de mener des actions de plaidoyer pour devenir un acteur du développement pour la région.

Les ressources de l'AMaiG proviennent de la cotisation de ses communes membres et de l'appui du PADEL qui leur met à disposition du petit matériel.

Fait notable : l'AMaiG possède un numéro PADOR (MR-2009-BXY-2901965317) ce qui signifie que cette entité existe aux yeux de l'Union Européenne et peut se voir devenir éligible aux financements européens.

## **AXES DE TRAVAIL ET DE DEVELOPPEMENT**

En 2008, en partenariat avec le GRDR (avec lequel l'association a signé une convention de partenariat), l'AMaiG a œuvré à réaliser **une autoévaluation participative** afin de soulever les points de blocage mais également les points forts de son organisation et de son fonctionnement.

En 2009, une réflexion a été entreprise pour l'élaboration d'un outil d'évaluation participatif, ayant abouti à **la mise en place d'une grille d'évaluation des performances des collectivités locales**. Ce premier essai du genre a permis de dresser un portrait type de l'ensemble des collectivités territoriales constituant le territoire du Guidimakha afin d'évaluer les besoins en renforcement institutionnel, structurel et organisationnel des communes du territoire.

En continuité des actions engagées avec le GRDR, dans le cadre de son Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local dans sa troisième phase d'application 2010 – 2013 (PAIDEL III), **l'A.Mai.G devrait se voir munir d'une infrastructure propre (Centre de ressource régional) et l'année suivante d'une équipe technique**, tout cela en parfaite complémentarité et recherche de synergie avec les autres initiatives des différents partenaires du collectif, notamment le programme VAINCRE.

Depuis le dernier coup d'Etat, la dotation financière des communes s'est restreinte (par exemple le 2<sup>ème</sup> fonds régional aux communes n'est toujours pas arrivé). Une des chances de voir augmenter les financements pour le développement territorial local est de **travailler sur la coopération transfrontalière** et de s'associer aux opportunités de financements qu'offrent le Mali et le Sénégal (notamment grâce à leurs coopérations décentralisées). Le travail sur l'intercommunalité transfrontalière est d'ailleurs un des objectifs du 3<sup>ème</sup> volet du PAIDEL.

Une autre chance de voir augmenter les financements pour le développement territorial local est de s'attaquer au **problème de la fiscalité locale**. Rendre le secteur économique du territoire du Guidimakha le plus formel possible afin de faire rentrer des ressources supplémentaires dans le budget des mairies, ce qui leur permettrait d'embaucher plus de ressources humaines et palier aux dysfonctionnement de certaines communes.

Enfin, l'AMaiG lance une réflexion prospective à long terme de ce qu'elle voudrait devenir d'ici 30 ans. L'idée générale serait de faire de cette association l'acteur premier, naturel et incontournable des politiques de développement de la région.

Les réalisations souhaitées par l'AMaiG sont double : construire un siège et installer une antenne de représentation de l'association en France.

## **CONCLUSIONS DE L'ENTRETIEN**

- CUF a décidé de réaliser une petite interview du Président de l'AMaiG et de la diffuser sur son site Internet pour donner de la visibilité à l'association afin de l'aider dans sa recherche de partenaires de coopération décentralisée,
- Comme il est d'usage, CUF va diffuser ce compte rendu d'entretien non seulement au groupe-pays Mauritanie mais aussi à un plus large public.